



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élèves

Question écrite n° 21116

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'évolution du nombre d'élèves ces vingt dernières années dans les établissements publics et privés sous contrat du premier et du second degré ainsi que l'évolution du nombre d'enseignants dans ces mêmes établissements. Elle demande si le Gouvernement peut apporter des éléments sur l'évolution de ces effectifs.

Texte de la réponse

La décennie 1990, jusqu'à la rentrée 2002, a correspondu à une légère amélioration de l'encadrement des élèves du 1er degré (de 19,5 à 17,9 élèves par enseignant), sous le double effet d'une baisse des effectifs d'élèves et d'une augmentation de ceux des enseignants, dans des proportions néanmoins limitées (- 5,6% et + 4,4% respectivement entre les rentrées 1991 et 2002). Ensuite, le ratio s'est maintenu autour de 18 élèves par enseignant, les effectifs d'élèves et d'enseignants ayant progressé parallèlement (+ 2 % pour les élèves et + 0,7 % pour les enseignants entre les rentrées 2002 et 2011). Dans le second degré, le taux d'encadrement s'améliore également jusqu'à la rentrée 2002 (de 12,8 à 11 élèves par enseignant), les effectifs des élèves diminuant (- 1,6%), alors que ceux des enseignants progressent nettement (+ 14,5%). Depuis, le ratio d'encadrement s'est dégradé (de 11 à 11,7) : la baisse des effectifs enseignants (- 9,8 % jusqu'à la rentrée 2011) est plus accentuée que celle des élèves (- 3,4%).

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21116

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 2987

Réponse publiée au JO le : [14 mai 2013](#), page 5139